

M. le vice-président: La présidence n'a pas la certitude que le ministre ait voulu laisser entendre que le député tentait intentionnellement d'induire les gens en erreur. Elle considère donc que le rappel au Règlement du député n'est pas justifié.

M. Andre: Bien entendu, monsieur le Président, je ne prétends pas que le député a trompé intentionnellement les Canadiens. En effet, cela laisserait supposer qu'il connaît la différence entre les faits et la fiction. Je me garderai donc de faire une telle déclaration.

Comme le député le sait fort bien, le Pacte de l'automobile renferme une disposition prévoyant un préavis d'un an en cas d'annulation. Étant donné que d'ici à 1991, nous fabriquerons au Canada deux fois plus d'automobiles que nous en achetons, en tant que part du marché nord-américain, le Pacte n'a donc aucune chance de survivre sans la protection d'un accord de libre-échange. En outre, le député parle de sauvegardes. Avant que ces dernières n'entrent en jeu, 50 p. 100 des usines d'automobiles au Canada pourraient fermer leurs portes. Ainsi, je demande au député d'avoir l'intelligence de ne pas parler de ces sauvegardes.

Le député veut des garanties. L'importance que le Nouveau parti démocratique attache aux garanties écrites a de quoi laisser perplexe, parfois. Selon lui, la seule entente valable serait une entente dans laquelle on préciserait qu'on garantit la création de 1 649 323 emplois d'ici au 1^{er} juillet 1991. C'est une absurdité et le député en est parfaitement conscient. Nous pourrions certes obtenir ces garanties, si le député pouvait nous garantir que les conditions météorologiques vont être parfaites au Canada, et permettre ainsi des récoltes abondantes, mais qu'elles vont, par contre, être terribles dans le reste des pays agricoles, ce qui favorisera la vente de nos produits. Le député pourrait peut-être également nous garantir que d'autres économies du monde vont fonctionner de telle ou telle façon et qu'il n'y aura, au Moyen-Orient, pas de guerre pouvant entraîner une crise pétrolière. Si le député pouvait d'une façon ou d'une autre, grâce à une mesure législative magique, contrôler tous ces événements incontrôlables, je suppose alors qu'on pourrait parler de garanties. Cependant l'accord de libre-échange avec les États-Unis est bien accueilli par les meilleurs économistes du pays, des tierces parties indépendantes—ce ne sont pas des groupes conservateurs, mais l'Institut C.D. Howe, notamment, le Conseil économique du Canada, Infometrica, Data Resources...

M. Orlikow: L'Institut Fraser.

M. Andre: Il est vrai que l'Institut Fraser a des orientations de droite, mais, Tommy Shoyama, par exemple, qui a collaboré avec Donald Macdonald, n'est pas un conservateur, mais bien un disciple de Tommy Douglas. Or, il affirme que l'entente en question est excellente. Le député est donc absurde. Il sait pertinemment qu'à l'instar de Bob White et de Shirley Carr, son parti est de plus en plus isolé, ce qui explique son opposition frénétique.

M. Orlikow: Monsieur le Président, selon le gouvernement, le but de cet accord est d'ouvrir le marché américain aux Canadiens et le marché canadien aux Américains. Pour être compétitifs, nous devons réduire nos coûts de revient. Une

Le libre-échange

partie de ces coûts, pour toutes les entreprises au Canada, est la contribution de l'entreprise aux programmes sociaux que nous avons et que les Américains, eux, n'ont pas. Nous avons un régime d'assurance-santé et d'assurance-hospitalisation, et une pension de retraite, tandis que les Américains n'ont rien de tout cela. Ces programmes coûtent des milliards de dollars aux Canadiens. Puisque nous devons être compétitifs, je le demande au ministre, est-ce que les compagnies ne vont pas faire pression sur les gouvernements en disant «Nous ne pouvons pas être compétitifs parce que nos impôts sont trop élevés. Nous devons réduire le coût de ces programmes sociaux?» Voilà quel sera le résultat de cet accord de libre-échange, s'il est ratifié.

● (1230)

M. Andre: Je reviens au Pacte de l'automobile. À l'heure actuelle, une automobile peut être fabriquée au Canada pour 1 200 \$ de moins en moyenne qu'aux États-Unis. C'est pourquoi les trois grands constructeurs investissent au Canada à l'heure actuelle.

Le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) et le député d'Essex—Windsor savent que ces entreprises investissent actuellement au Canada, dans ce pays où il y a la pension de retraite, l'assurance-chômage, l'assurance-santé et tous les autres programmes sociaux. Même avec tous ces programmes sociaux, il est encore plus économique de produire une voiture au Canada qu'aux États-Unis.

M. Orlikow: C'est parce que les compagnies doivent payer tout cela elles-mêmes aux États-Unis.

M. Andre: Voilà que le député reprend le même argument, mais à l'envers. Il dit maintenant que parce que ces programmes sociaux n'existent pas aux États-Unis, c'est plus coûteux pour les compagnies là-bas, ce qui explique que nous pouvons rivaliser avec les Américains. Il est assis entre deux chaises. N'est-ce pas un peu inconfortable?

* * *

M. Riis: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) a demandé tout à l'heure le consentement unanime de la Chambre en vue de revenir aux affaires émanant des députés pendant les affaires courantes. Il y a eu des discussions à ce sujet. Je demande donc maintenant au gouvernement et à l'opposition officielle de faire preuve de générosité pour nous permettre, avec le consentement unanime de la Chambre, de revenir aux affaires courantes afin que le député d'Ottawa-Centre puisse présenter son projet de loi d'initiative parlementaire avant le tirage au sort à 13 heures aujourd'hui.

M. Hawkes: Nous nous sommes effectivement consultés. Dans l'esprit de collaboration qui anime très souvent la Chambre quand des députés sont incapables de respecter les délais prévus, le gouvernement n'aurait aucune objection à accéder à cette demande. Je dois cependant préciser que nos consultations ont mis en lumière un autre problème dont la Chambre devra se préoccuper à l'avenir.